

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 2 mai 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 2 mai à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beaudet, André Désilets.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-05-043

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-05-044

Adoption du procès-verbal du 4 avril 2017 et le suivi.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 4 avril 2017, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-05-045

Adoption des comptes.

Il est proposé par Léo Gauthier et secondé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 46 218.06\$, dont 7 766.82\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2017-05-046

Location du centre Multifonctionnel – augmentation du coût de location.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et secondé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve la nouvelle liste de prix pour la location du centre Multifonctionnel : petite salle 110\$, moyenne salle 160\$, grande salle 215\$, location à l'heure 15\$, décès 250\$, bar 30\$, cuisine 30\$, installation de la salle 50\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt semestriel de la municipalité – état financier.

La directrice générale dépose les états financiers de la municipalité en date du 30 avril 2017

2017-05-047

Dépôt des états financiers 2016 de la Régie de la Bulstrode.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'accepter le dépôt les états financiers 2016 de la Régie incendie de la Bulstrode fait par Roy Desrochers Lambert, comptable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-048

Surplus de l'année 2017 en carrières et sablières.

Il est proposé par Léo Gauthier et secondé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers de s'approprier le surplus accumulé dans l'année 2017 en carrière et sablière pour le verser dans le programme AIRRL.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-049

Mandat à une firme d'expert – zone inondable secteur Mathée.

Considérant que la municipalité de Saint-Samuel a une zone inondable dans le secteur Mathée;

Considérant qu'aucune construction n'est possible;

Considérant qu'il y a une possibilité d'une dizaine de résidences possibles;

Pour ces motifs, le conseiller Léo Gauthier propose de demander à une firme d'expert pour l'étude des pleines inondable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-050

Mandat Félix-Antoine Martin 2^{ième} éboulis.

Il est proposé par Manon Beudet de mandater l'ingénieur Félix Antoine Martin, concernant le glissement de terrain au 2^e rang ouest, à proximité du 562 et de répondre conformément aux articles 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) et 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (RLRQ, chapitre C-61.1), demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec de l'autoriser à réaliser un projet pour la stabilisation de la berge Nord de la rivière Bulstrode localisé à proximité de la résidence sise au 562 2^e Rang Ouest;

· Autorise M. Félix-Antoine Martin, ingénieur faisant affaires sous le nom de « Félix Martin-Ingénieur civil », à signer la « Demande d'autorisation » pour ce projet, pour elle et en son nom, et, généralement, à faire le nécessaire;

· S'engage à transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée."

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-051

Programme d'aide financière amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil dépose l'inventaire des travaux en entretien et en immobilisation routier pour l'année 2017-2018, les priorités sont : le rang 2 Est et les rues Pépin, Paul et Zacharie pour une estimation des coûts à 53 000\$, cet inventaire a été fait par l'inspecteur en voirie.

Tel que demandé par M Sébastien Schneeberger député de Drummond-Bois-Francis, ce dossier lui sera présenté en vue de l'obtention d'une aide financière à la réalisation des travaux de voirie sur le territoire de la municipalité de Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-052

Mandat à Richard Caron – barrage de castor.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Grégoire Bergeron de mandater M Richard Caron pour le démantèlement des barrages et le trappage de castors sur la terre de M Tremblay 0704 64 4971. Les modalités du mandat sont décrites dans le dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-05-053

Amender résolution 2017-04-041

Mandater un avocat – cas spéciaux

Considérant qu' il y lieu d'entamer des procédures judiciaires concernant certains immeubles sur le territoire de Saint-Samuel ;

Considérant que des plaintes ont été formulées soient par écrit ou par le ministère de l'environnement et que la municipalité se doit d'agir.

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Grégoire Bergeron de mandater M^e Annie Aube, avocate de la firme Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. pour faire l'étude des dossiers en infraction et d'appliquer les procédures judiciaires nécessaires au respect des règlements d'urbanisme de Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 05. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Denis Lampron,
Maire**

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**